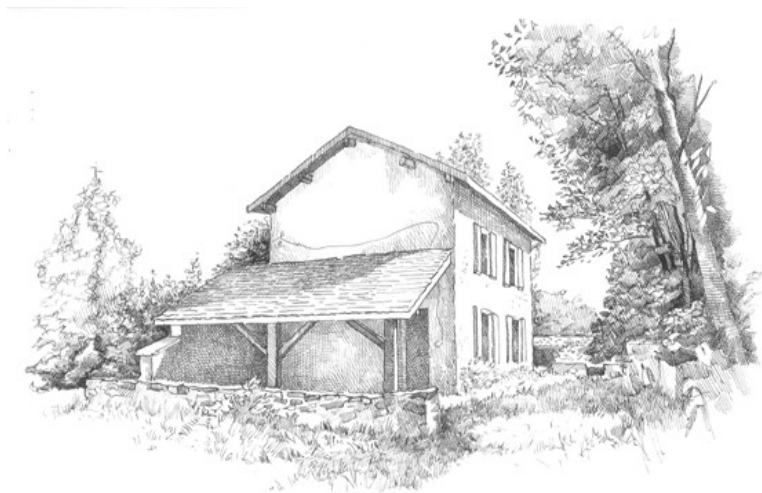


L'Association Sportive et Culturelle de Vaulnaveys-le-Bas propose aussi des activités sportives : danse country, danse jazz, claquettes, danse africaine, zumba, yoga, gym tonic, hip-hop, Qi Gong... plus d'informations sur le site ouèbe de l'ASCVB : [www.ascvb.fr](http://www.ascvb.fr)

### La maison d'école de Montchaffrey



Dessin France Rosset

Par délibération du 9 février 1868, la municipalité de Vaulnaveys-le-Bas décide l'achat d'un terrain à Monsieur Jean Antoine Guimet en vue de construire une « maison d'école » : cette appellation concilie familièrement communauté villageoise et solennité républicaine.

Voilà plusieurs années que les habitants de Montchaffrey, des Roberts et du Chenevier (hameaux les plus peuplés de la Commune) attendent cette construction car l'école communale, placée au centre de la plaine, à deux ou trois heures de marche, est bien trop éloignée pour leurs enfants. Ils traversent des forêts communales, en galoches de bois, endurent le froid, la bise, la pluie, dans des chemins rampants, boueux et impraticables avec la neige.

Le 22 mars 1872, une décision ministérielle crée officiellement cette maison d'école mixte permanente.

Le 18 novembre 1872, Monsieur Jean-François Perrin-Blanc y est nouvellement nommé instituteur.

L'incendie du 23 novembre 1872, qui embrase le hameau de Montchaffrey, interrompt cette classe.

Cinq familles sans toit trouvent refuge dans l'école. Il n'y a pas de classe durant l'année 1873.

En 1875, il est demandé que l'école soit rendue temporaire, c'est-à-dire du 1er novembre jusqu'au 30 mars. En effet, dès le retour du printemps, les travaux des champs détournent les enfants du chemin de l'école, et l'obligation scolaire doit, bon gré mal gré, s'accommoder des rythmes saisonniers.

En 1877 les enfants des gardes forestiers de Prémol y sont scolarisés.

Le 12 mai 1878, le Conseil Municipal vote l'acquisition d'un terrain à Monsieur Jean Antoine Guimet pour servir de jardin d'école.

1887 la Commission départementale accorde deux cents francs pour aider à payer les frais d'acquisition du mobilier personnel de l'institutrice. L'école comprend : la classe au rez-de-chaussée et l'appartement de l'institutrice au premier étage : un poêle, une table, deux chaises, une table de nuit et un lit avec sommier et matelas.

En 1910 — 1912, quarante-cinq élèves sont scolarisés dans cette classe unique : du cours préparatoire au cours moyen et supérieur.

Deux ouragans enlèvent la toiture de l'école : 20 novembre 1926 et dans la nuit du 16 au 17 novembre 1974.

En 1950, elle compte dix-sept élèves de cinq à quatorze ans.

Fin juin 1973 l'école est finie et elle ferme définitivement ses portes car il ne reste plus que trois élèves en âge d'aller au Collège.

La maison d'école de Montchaffrey a donc permis aux écoliers d'apprendre à lire, écrire, et compter, comprendre, découvrir et observer pendant un siècle.

27 décembre 1999 :  
incendie du préau



Photo ASCVB



Photo ASCVB

### L'incendie du hameau de Montchaffrey



C'est de la ferme de Félix DIDIER, photographiée ici vers 1910, qu'aurait débuté l'incendie, de l'huile enflammée dans une poêle aurait mis le feu à la cheminée.

En novembre 1872, le hameau de Montchaffrey, était presque entièrement détruit par un incendie.

En voici le récit extrait d'un article du « Courrier de l'Isère » du 26 novembre 1872 :

« Dans la journée du samedi 23 courant, un immense incendie a détruit presque complètement le hameau de Montchaffrey, commune de Vaulnaveys-le-Bas.

Deux maisons seulement, parmi lesquelles se trouve la maison d'école, ont été épargnées.

Le feu, qui s'était d'abord déclaré dans la cheminée d'une maison située à l'une des extrémités du hameau, s'est communiqué à la toiture de cette habitation qui, en un clin d'œil, a été la proie des flammes.

Le mal ne s'est malheureusement pas arrêté là ; un vent du midi des plus violents, attisant l'incendie, a lancé des étincelles sur tout le hameau qui se trouve couvert en chaume et qui dans un seul instant a été, lui aussi dévoré par les flammes.

Les progrès du feu ont marché avec une rapidité telle, que des gendarmes et de la troupe immédiatement envoyés de Grenoble, n'ont trouvé à leur arrivée, que des cendres fumantes. Quarante corps de bâtiments ont été entièrement détruits. De tout ce qu'ils contenaient en récoltes, linge, mobilier, etc, rien n'a pu être sauvé.

Un homme de 32 ans (François Pierre Riboud) et une petite fille de 2 ans (Marie Adélaïde Leyssieux) ont péri dans l'incendie, ainsi que tout le bétail qui se trouvait dans les écuries.

Par suite de ce malheur, 23 ménages environ sont maintenant sans asile et sans pain. Les pertes sont considérables ; on les évalue à environ 188 000 Francs. »

Immédiatement, il fallut venir en aide aux 145 sinistrés. Partout s'organisèrent des quêtes à leur profit et beaucoup de communes Iséroises votèrent un budget à cet effet.

Les communes voisines adressèrent aussitôt une demande aux « Eaux et Forêts » afin d'obtenir une coupe de bois exceptionnelle destinée à reconstruire les 46 bâtiments incendiés : 24 maisons ou chaumières servant à l'habitation et 22 bâtiments comprenant granges, écuries, loges à porcs et fours à cuire le pain.

L'inspecteur des forêts rendit sa décision au vu du rapport : « 250 m<sup>3</sup> seront pris dans la forêt indivise de l'Oeilly, et 100 m<sup>3</sup> dans la forêt communale de Vaulnaveys-le-Bas ; les maisons et bâtiments à reconstruire seront couverts en tuiles ou ardoises. »

Les registres communaux témoignent de la compassion, des aides matérielles et financières apportées à ces malheureux sinistrés ainsi que de la grande solidarité qui s'est manifestée après l'incendie.